



Violences faites aux femmes : dans l'entreprise les moyens pour lutter se réduisent.

PP38 30/11/2017

CFE-CGC

59 rue du Rocher

75008 Paris

☎ 01 55 30 12 12

www.cfecgc.org

Le gouvernement se saisit avec emphase de la problématique de la violence faite aux femmes. La CFE-CGC soutient que cette violence existe aussi en entreprise, qu'elle est intolérable et qu'il faut y mettre fin. Celle-ci est parfois insidieuse : phrase dévalorisante régulière, sexisme, discrimination, sans parler des pressions exercées sur certaines stagiaires ou employées, les abus de pouvoir et enfin, la violence sociale du traitement différencié des carrières et des rémunérations.

La CFE-CGC note cependant, avec un peu d'amertume, le manque de cohérence du gouvernement. C'est ainsi que, trois mois après avoir organisé la disparition du CHSCT, Murielle Pénicaud, ministre du Travail, envoie un courrier aux organisations syndicales pour recueillir leurs idées sur la façon de mieux lutter contre ce fléau. Or des moyens dédiés existaient justement dans cette instance, permettant aux représentants d'agir pour détecter les situations anormales et veiller à ce qu'il y soit mis fin.

Pierre Jan

Relations Presse

& institutionnelles

01 55 30 12 92

06 32 05 69 02

pierre.jan@cfecgc.fr

Hélas, dorénavant la problématique des violences et des discriminations subies par les femmes en entreprise sera traitée par les représentants du personnel en fonction des priorités puisque c'est le CSE qui aura à traiter de l'ensemble des dossiers. Contrairement aux instances dédiées (DP et CHSCT), permettant d'analyser les situations en détails, les élus CSE devront traiter de tout sans compétence spécifique.

Pour la CFE-CGC, les sujets de cette importance méritent mieux que des positions de circonstance. Ces dossiers méritent l'engagement et l'implication de tous, de la formation, de l'expertise pour que la communication ne se substitue pas à la justice, de l'éducation, de la disponibilité et des sanctions proportionnées. La CFE-CGC y travaille depuis des années, dans l'entreprise par l'implication de ses représentants au CHSCT et grâce à notre réseau « équilibre ». Nous continuerons à nous battre avec des moyens, malheureusement réduits et inadaptés, au sein du CSE.

<http://www.cfecgc.org/>